

Les Infos de Base

mercredi 15 février 2006
volume 9, numéro 7
ISSN 1492-0670



Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 7 du 15 février 2006.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 février 2006 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 7 du 15 février 2006, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 6 du 11 février 2006.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 2 mars 2006 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 4 du 25 janvier 2006, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 4 du 28 janvier 2006.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2005.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase*

Règlements du Canada, la *Regulations of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada*, la *Annual Statutes of Canada Infobase*, sont à jour au 31 août 2004.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur les adoptions d'enfants domiciliés en République populaire de Chine, L.R.Q., c. **A-7.01**, a. 6.

Loi assurant la mise en oeuvre de la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale et modifiant diverses dispositions législatives en matière d'adoption, L.Q. 2004, c. 3, a. 31.

Loi sur les cités et villes, L.R.Q., c. **C-19**, aa. 467-467.8, 467.10.1-467.14.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 194 (partie);

Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2005, c. 50, a. 125.

Code de procédure civile, L.R.Q., c. **C-25**, intitulé de la section V du chapitre VI du titre IV du livre V, a. 825.6.

Loi assurant la mise en oeuvre de la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale et modifiant diverses dispositions législatives en matière d'adoption, L.Q. 2004, c. 3, aa. 20, 21.

Code municipal du Québec, L.R.Q., c. **C-27.1**, aa. 525-533, 535.1-539.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 214 (partie);

Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2005, c. 50, a. 125.

Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal, L.R.Q., c. **C-60.1**, aa. 27, 27.3, 27.4, 28.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, aa. 217-220;

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

2 Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2005, c. 50, a. 125.

Loi sur la protection de la jeunesse, L.R.Q., c. **P-34.1**, aa. 71-72.4, 131.1, 131.2, 132, 135.0.1, 135.1.1.

Loi assurant la mise en oeuvre de la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale et modifiant diverses dispositions législatives en matière d'adoption, L.Q. 2004, c. 3, aa. 22-25, 27 (partie).

Loi concernant la taxe sur les carburants, L.R.Q., c. **T-1**, a. 10.1.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 236;

Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2005, c. 50, a. 125.

Loi sur les transports, L.R.Q., c. **T-12**, aa. 48.18-48.43.

Loi sur les compétences municipales, L.Q. 2005, c. 6, a. 237;

Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2005, c. 50, a. 125.

Code civil du Québec, L.Q. **1991, c. 64**, aa. 109, 132.1, 564, 565, 568, 573.1, 574, 575, 581.

Loi assurant la mise en oeuvre de la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale et modifiant diverses dispositions législatives en matière d'adoption, L.Q. 2004, c. 3, aa. 12-19.

Loi assurant la mise en oeuvre de la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale et modifiant diverses dispositions législatives en matière d'adoption, L.Q. **2004, c. 3**.

Entrée en vigueur des aa. 1-25, 27 (partie), 31-35, annexe.

Loi sur le Directeur des poursuites criminelles et pénales, L.Q. **2005, c. 34**.

Entrée en vigueur des aa. 5 (partie), 89 (partie), 90 (partie).

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.